



Fondé en 1893

DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

à LILLE N° 1.82
à ROUBAIX N° 3.23
à LENS N° 1.82

ABONNEMENTS 3 Mois 6 Mois 1 An
Nord et Départements limitrophes... 4 fr. 50 9 fr. 18 fr.
Autres départements... 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.

Le Numéro 5 Centimes
Les Annonces et Réclames sont reçues directement au Bureau du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger

Lundi 2 JUILLET 1906

Le Contrat Collectif

Le moment me paraît opportun pour entretenir les lecteurs du *Réveil* du Nord du contrat collectif et de leur donner une analyse de la notion de ce contrat au double point de vue économique et juridique.

Au point de vue économique le contrat collectif est l'objectif nécessaire des organisations syndicales. Les associations professionnelles s'efforcent en effet d'obtenir pour leurs membres des conditions meilleures d'existence (augmentation de salaire, réduction de la journée de travail, etc.). Or ces revendications sont communes aux ouvriers d'une même usine et même d'une même corporation et le syndicat qui les fait triompher travaille pour un groupe de travailleurs, pour un collectif.

Ces meilleures conditions, lorsqu'elles sont acceptées par le patron sont l'expression de ce que l'on appelle le contrat collectif.

C'est l'accord relatif aux conditions du travail concernant un ensemble d'ouvriers.

Le règlement d'atelier accepté par les ouvriers, les arrangements signés entre représentants des associations patronales et ouvrières, les tarifs arrêtés par le syndicat et respectés tacitement par le patron et chaque ouvrier, les procès-verbaux de conciliation et d'arbitrage qui mettent fin à un conflit rentrent dans le domaine du contrat collectif.

Ne sont-ce pas des conditions communes obtenues par divers moyens.

On voit immédiatement que le succès de l'institution qui préoccupe tous ceux que le mouvement ouvrier intéresse est intimement lié à la question syndicale.

De la force syndicale, de la puissance de résistance et de lutte des ouvriers organisés dépendent la diffusion et l'application des contrats collectifs.

L'on ne devrait éprouver aucun embarras, si en se plaçant au point de vue juridique l'on veut donner du contrat collectif une définition. En ce sens ce contrat devrait être rangé parmi les contrats de droit commun et par suite être régi par les règles ordinaires du droit civil.

Rien ne devrait s'opposer à ce qu'il soit légal que ces accords portant sur les conditions du travail sont valablement passés entre un patron ou groupement patronal d'une part et des ouvriers réunis en syndicat ou même tout autre groupement éphémère d'autre part.

Ces contrats présentent cette caractéristique que les conditions stipulées profitent à des groupes d'individus.

Pour faire le tour de la question qui fera l'objet de notre examen il est indispensable de retrouver les origines du contrat collectif et de tenter d'établir à quelles conditions l'existence du contrat collectif est subordonnée.

Tentons d'expliquer rapidement pourquoi on ne l'aperçoit pas avant la Révolution.

En 1791, le contrat collectif n'offre aucune utilité. Il est de plus irréalisable.

A cette époque la réglementation légale rendait inutile le contrat collectif dont le principal rôle est de maintenir certains taux de salaires.

De plus la concurrence n'agit pas pleinement — Adam Smith l'a démontré.

« Les privilèges exclusifs des corporations... ont la même tendance que les monopoles. Ils peuvent tenir les prix de marché de quelques marchandises particulières au-dessus du prix naturel et maintenir quelque peu au-dessus du taux naturel tant les salaires du travail que les profits des capitaux qu'on y emploie. »

Le contrat collectif n'est guère compatible avec le régime de l'industrie et du travail d'alors.

ouvriers auraient-ils voulu entrer en pourparlers qu'ils se seraient heurtés à des mesures réglementaires et à des tarifs.

Une loi de mars de 1791 proclame la liberté du travail. C'est la possibilité du contrat de travail qui se trouve établie. Mais en vertu des conceptions de l'époque, le contrat collectif semble plus lointain. Ce qu'on veut pour répondre au droit individuel, et à l'égalité des droits c'est le « tête à tête forcé », c'est le contrat libre entre deux êtres de raison. Toute entente entre les ouvriers ou entre les patrons doit être écartée.

La loi de juin 1791 n'y manquera pas. Cette entente viendrait rompre l'équilibre idéal.

La période révolutionnaire est des plus intéressantes pour l'histoire du contrat collectif ; on y saisis la longue lutte qui se déroula pendant tout le XIXe siècle entre les besoins de la classe ouvrière et l'idée de la liberté du travail identifiée à celle du contrat individuel. Et cependant le contrat collectif fait son apparition. Tant il est vrai que la force d'une idée peut rompre les entraves théoriques.

Les ouvriers avaient salué avec enthousiasme l'abolition des corps de métiers et par conséquent la liberté du travail.

La Révolution avait éveillé les espérances ouvrières. Dans cette société en formation il y aura plus de justice pensaient-ils pour ceux qui n'ont pour vivre que leurs bras à offrir, et puisque le droit de propriété va cesser d'appartenir aux privilégiés de la naissance, les salaires des artisans vont être plus justement établis. Les revendications de l'époque révélaient une impotence mal cachée. Une agitation ouvrière succède à l'agitation générale des esprits. « Les ouvriers étaient-ils obligés par la hausse du pain de demander une augmentation de salaires ou l'ébranlement général suscitait-il leurs revendications se demandent Jaurès dans son histoire socialiste, on ne sait mais, il semble que de tous côtés les ouvriers réclament. »

En 1789, les garçons tailleurs réclament. Les cordonniers suivent l'exemple.

En 1790 les mêmes faits se reproduisent, mais c'est surtout en 1791, alors que la vente des biens du clergé commence à s'exécuter, que par la loi de 1791 l'on vient de rompre avec l'ancienne organisation du travail, que les revendications ouvrières se précisent.

Les charpentiers demandent aux patrons de s'entendre avec eux « afin d'établir des règlements qui assureraient à uns et à d'autres un gain proportionnel. »

Les patrons refusent.

Les ouvriers s'adressent à la municipalité de Paris, qui déclare nuls et non obligatoires les arrêtés pris par les ouvriers pour s'interdire le droit de travailler à d'autres prix que ceux fixés par les arrêtés.

La commune de Paris passe cependant elle-même un véritable contrat avec ses ouvriers.

Il y eut cependant pendant cette période de véritables contrats collectifs. Mais ils ne réussissent pas partout et le seul moyen que les ouvriers prennent pour y parvenir va leur manquer.

Les conditions se multiplient devant les exigences des maîtres. La Constituante s'efforce et sur le rapport de Le Chapelier vote la fameuse loi du 14 juin 1791. Avec elle l'ère du contrat collectif, à peine ouverte est fermée.

La Constituante ne reconnaît pas à l'ouvrier le droit de refuser de travailler, s'il le faisait de concert avec d'autres. La condition était dénoncée comme attentatoire aux droits de l'homme.

La loi Chapelier établit pleinement conforme aux idées des économistes qui attribuaient à l'Etat le rôle tout négatif d'assurer le libre fonctionnement des lois naturelles et aux préoccupations des classes dirigeantes.

On peut voir dans cette législation une mesure de classe.

Briquet, dans son livre sur la législation belge des unions professionnelles écrit : « Le décret de juin 1791 fut un de ces actes par lesquels l'esprit démocratique de la Révolution devint dans un sens bourgeois. »

Marat fut le seul qui dans l'Ami du Peuple défendit chaleureusement les ouvriers.

En proclamant la liberté du travail, la Révolution interprétait sainement les nécessités de la lutte des classes. Si cette idée de la liberté du travail n'avait pas été faussée elle tendait à se réaliser spontanément par le contrat collectif.

En prohibant comme l'ancien régime les conditions, la Révolution prendra parti pour le capital contre le travail.

Il faut reconnaître néanmoins que le mouvement ouvrier moderne procède de cette grande époque. En portant à la puissance économique et politique le Tiers-Etat remplaçant la noblesse et le clergé devenus parasitaires, la Révolution a créé le monde moderne.

De ce jour la société capitaliste est fondée. La grande industrie va pouvoir se développer autrement. Par cela même le prolétariat va grandir. La scission dans le Tiers-Etat se produira et la classe ouvrière, comme classe ayant conscience d'elle-même va paraître.

Sombre Idylle

Julie Clairac allait avoir vingt ans. On ne pouvait la voir sans la remarquer. C'était une belle fille, douée d'une figure très agréable, avec de beaux yeux noirs et une hanche admirablement dessinée. Elle appartenait à une famille qui avait subi des revers de fortune. Aînée de huit enfants, elle était venue de sa petite ville, à Paris pour essayer d'y gagner sa vie, comme le font tant de pauvres filles qui, trop souvent, après avoir longtemps lutté, roulent dans les bas-fonds.

Julie était intelligente et avait reçu une instruction assez soignée. Elle eut la chance inespérée, dans cette immense agglomération où la lutte pour la vie est si rude et si intense, et où le moindre succès est sollicité par des centaines de candidats, elle eut, disons-nous, la chance inespérée de trouver une occupation bien rémunérée dans un des grands magasins de l'avenue de l'Opéra.

Cette charmante fille eut naturellement des admirateurs nombreux. L'un d'eux, un jeune artiste déjà admis au Salon et lancé sur le chemin de la fortune, s'était juré d'obtenir son amour et d'en faire sa maîtresse ou sa femme. Jérôme Costal était tenace, et quand il avait formé un projet, aucun obstacle ne pouvait l'en détourner.

Lorsqu'il sut où demeurait Julie, ce qu'il apprit avec la plus grande facilité en le suivant discrètement, il prit un appartement dans la même maison, voisin du sien, le hasard, qui joue un rôle insoupçonné dans l'existence, ayant voulu qu'il fût disponible. Il constata bientôt les habitudes de la jeune fille et il se trouva fréquemment sur son passage, quand elle sortait ou quand elle rentrait. Il est inutile de dire qu'il saluait avec les marques du plus grand respect.

Quand il fut un peu mieux renseigné, convenablement stylé, l'aide de quelques pièces d'or, donna à Julie, sans qu'elle eût besoin de le demander, des renseignements sur son nouveau locataire. A l'en croire, c'était un peintre de génie, qui consacrait tout son temps au travail et dont les riches amateurs se disputaient les tableaux.

Notre jeune artiste manœuvra si bien, qu'il eut rapidement des relations suivies avec sa voisine. Pur ne pas l'effaroucher, il lui parla d'abord de ses travaux, de ses succès, de ses espérances ; il exposa ses idées sur l'art et fit, non sans éloges, l'éloge des maîtres contemporains. Comme il parlait avec une élégante simplicité, d'une voix harmonieuse et douce, elle l'écoutait avec plaisir. Peu à peu, chose qui eût été plus extraordinaire, et ce qu'il ne s'expliquait pas, il se trouva qu'il n'était plus un secret pour sa jolie voisine.

— N'avez-vous pas deviné, Julie, que je vous aime depuis le jour où j'ai eu le bonheur de vous connaître. Voulez-vous être ma femme, ma fiancée et bientôt ma femme ? Dites, le voulez-vous ?

Julie, en entendant cette déclaration, fut surprise, quoiqu'elle l'attendait. Elle garda le silence et des larmes perlèrent à ses yeux. — Voulez-vous être ma fiancée et bientôt ma femme ? Dites, le voulez-vous ?

Julie, en entendant cette déclaration, fut surprise, quoiqu'elle l'attendait. Elle garda le silence et des larmes perlèrent à ses yeux. — Voulez-vous être ma fiancée et bientôt ma femme ? Dites, le voulez-vous ?

— Rassurez-vous, mon ami, fit-elle enfin, ce sont des larmes de joie. Moi aussi, je vous aime, et je serai heureuse de devenir votre femme.

Quelques mois après ce double aveu, Jérôme Costal, dont la réputation avait dépassé la frontière et appelé à Athènes par un riche amateur qui désirait lui faire faire son portrait et ceux de sa femme et de ses enfants. Pour le décider à entreprendre ce voyage, il lui offrit presque une fortune.

La Grèce, qui a tant d'attrait pour une nature d'artiste comme la sienne, l'aurait beaucoup plus que la grosse somme promise, mais son amour pour Julie le retenait à Paris. S'ils avaient été mariés, elle aurait pu l'accompagner, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent le mariage. Qu'allait-il faire ? Il était tenté de prendre congé, ce qui eût été tout fait charmant. Mais s'il n'acceptait la proposition de l'opulent athénien, il fallait qu'il partît sans retard, et le temps manquait pour l'accomplissement des formalités compliquées qui précèdent